

Les Jobards ne veulent pas sombrer dans l'oubli

Fidèles à leur image, les anciens salariés de la papeterie Job ont pris leur destin en mains après la fermeture de leur usine.

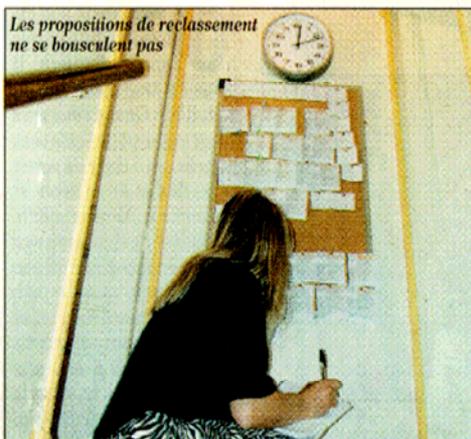
La papeterie Job n'existe plus, mais ses salariés, licenciés depuis début mars, n'ont pas perdu leur esprit de corps. « Nous en sommes à notre deuxième plan social et nous pouvons travailler sur l'expérience du premier, nous ouvrons la voie, résume Bernard Magras, un des délégués syndicaux. *Surtout, nous devons rester soudés sinon nous n'aurons aucun poids pour nous battre.* »

En 1996, à l'époque de ce premier plan social, les salariés créent une association Après-Job, chargée de reclasser tous les licenciés jusqu'au dernier. L'association gagne de l'argent en organisant des manifestations et loue un local en centre-ville. Aujourd'hui, cette structure jamais éteinte permet aux anciens salariés de Job, de rester soudés et unis.

Un choc psychologique

« Il n'y a plus l'usine pour assurer le lien entre les employés », explique Philippe Moitry. On ne sait pas de quoi la rentrée sera faite. Les gens vont partir en forma-

tion, certains vont trouver un travail. Tout le monde va se disperser quand on est seul, on n'a pas assez de poids pour se défendre. Si on reste ensemble autour de l'association, nous serons assez forts pour faire entendre notre voix. Nous sommes le pont qui permet de faire le lien



Les propositions de reclassement ne se bousculent pas

avec l'après Job. » Et les Jobards ont déjà besoin de remonter au créneau car le plan social n'est pas appliqué (lire encadré).

« dégoûté par ce gâchis »

Depuis le mois de mars, l'association joue principalement un rôle de soutien psychologique. « Tout le monde a été dégoûté par ce gâchis et a subi un choc, raconte Bernard Magras. Des collègues n'avaient pas la force de faire une recherche active d'emploi. Nous les aidons à se prendre en charge. Ils peuvent venir ici, retrouver leurs amis. »

Au premier étage de la maison rue Schubert (prêtée par la mairie pour l'association) est installé le bureau de reclassement chargé d'étudier au cas par cas, les situations et les perspectives d'avenir des anciens salariés. D'ici avril 2002, leur mission sera terminée et l'association Après-Job prendra la suite. « Le plus gros du travail de reclassement devrait être terminé, espère Philippe Moitry. Dans le plan social, nous avons aussi obtenu que l'association prenne le relais pour s'occuper des cas les plus difficiles. Cette fois encore, il faudra que personne ne reste sur le carreau. »

David Carzon

Un plan social ! Quel plan social ?

« Un bon plan social est un plan social qui ne s'applique pas. » C'est la réflexion amère que se

font actuellement les anciens salariés de la papeterie Job. « En avril dernier, les institutions et collectivités se sont réjouies de signer un plan considéré comme une avancée sociale, résume un Jobard. Aujourd'hui, peu de choses ont avancé et les effets d'annonce n'ont pas été concrétisés. »

À l'heure actuelle sur les cinq derniers mois, les licenciés de Job n'ont touché que trois mois de salaire. Il n'y a pas d'argent dans les caisses du mandataire liquidateur.

« La mairie de Toulouse et le conseil général ont promis d'embaucher 34 personnes, mais ces emplois ne sont toujours pas affectés. Le prétexte : il n'y a pas de profil correspondant alors que nous avons des formations professionnelles pour cela », poursuit Phi-

lippe Moitry. « Sans oublier que les finances négociées pour la cellule de reclassement ne sont toujours pas débloquées. »

En marge de ce plan social, les salariés de Job avaient négocié une sorte de prime de licenciement avec Scheufelen, leur maison mère allemande. Une prime de 125 000 francs. Seulement voilà, l'État a prélevé près de 10 000 francs de CSG sur ces sommes. « C'est un dédommagement qui n'est pas imposable pour les salariés. C'est Scheufelen qui devrait payer. Quand on réfléchit, d'un côté l'État ne nous débloque pas les fonds mais de l'autre, il nous taxe. Tout cela n'est pas logique. »

Les Jobards devraient avoir des réponses dans les jours à venir. Ils sont déjà prêts à se mobiliser à nouveau et à descendre dans la rue. Et tous les Toulousains savent que Job sait se faire entendre.

Ô TOULOUSE

Les salariés de Job remontent au front

page 3

Job : un plan social de 96 millions de francs

Signé le 26 avril, le plan social de Job qui concerne 163 salariés, représente un montant financier de 96 millions de francs - hors la part non chiffrée du Conseil régional pour la formation - dont 35 millions au titre des indemnités, 40 millions pour les mesures sociales et 21 millions promis par Scheufelen. La mairie de Toulouse embauchera 14 licenciés et le Conseil général 20. L'association « Après Job » au sein de laquelle travaille la cellule de reclassement reste basée sur le site Job en attendant le local promis par la mairie.

LA DEPECHE DU MIDI